



Rapport moral du président 2019- Mai 2021

(Annexe au Compte Rendu du CA et PV AGO)



Il concerne la période du 01/09/2019 au 26/05/2021 afin d'inclure la période de prolongation du mandat du CA rendue nécessaire par l'impossibilité d'organiser une AG en présentiel en Décembre 2020.

En introduction de ce rapport moral, je rappellerai tout d'abord, comme à chaque fois, 4 points qui me paraissent essentiels car ils définissent les particularités de notre UTL34:

1 - Localisation géographique

L'UTL34 est répartie sur **7 villes centres et 3 annexes**. Mais c'est **une seule Association**. **Cette Association vous appartient, elle nous est commune** : Les villes centres sont : Agde (avec les annexes de Marseillan et Vias), Frontignan (avec l'annexe de Balaruc les bains), Lamalou les bains, Lodève, Mèze, Pézenas et Sète.

2- Total bénévolat des professeurs à qui je tiens à rendre un vibrant hommage

3- Faiblesse de notre cotisation, liée au bénévolat des professeurs et au fonctionnement associatif. Elle n'est pas la contrepartie de tel ou tel cours mais le droit d'adhésion à notre association. Sur l'année universitaire 2019-2020 elle était de 135€ par an. Elle est passée en 2020-2021 à 40 €.

En contrepartie, il est indispensable de rappeler une règle essentielle : **nos cours sont réservés à nos adhérents**. La cotisation que vous payez sert, et le rapport financier vous le montrera, à régler essentiellement les aspects pédagogiques. Il est donc naturel et normal que des contrôles soient faits à n'importe quel moment dans l'année, pour vérifier cela. Il ne faut pas y voir un manque de confiance, mais la volonté de préserver l'intérêt supérieur de notre Association. Je demande la collaboration de tous car sachez que les personnes qui font ces contrôles sont mandatées par le Président. Je sais pouvoir compter sur vous. Il en est de même pour les visioconférences et cours virtuels.

Je rappelle que pour ceux qui le souhaitent, nous avons créé une carte d'invitation à demander auprès de votre Conseil de Proximité et / ou de votre Vice président(e)

4- Bénévolat total de l'ensemble des personnes membre du CA et des Conseils de proximités. L'ensemble des membres du CA et des Conseils de proximité se mettent en 4 pour vous faciliter la vie dans notre association. Ils sont d'un dévouement exemplaire. Aussi je demande à chacun d'avoir bien conscience qu'ils sont des bénévoles faisant de leur mieux. Si vous avez un peu de temps à consacrer à votre association, rejoignez-les et aidez-les.

Par ailleurs la période couverte par ce rapport moral a vu l'arrivée d'une terrible pandémie rendant bien difficile, avec des périodes de confinement obligatoire, la gouvernance de l'UTL34. L'environnement devenant plus qu'incertain, les décisions prises dans un CA ont pu se révéler inadaptées quelques semaines plus tard obligeant à des ajustements importants.

Comme chaque année pour ceux qui suivent cette AG, je souhaite diviser ce rapport moral en 4 grandes parties. Toutefois à l'intérieur de chaque partie, je distinguerai l'année universitaire 2019-2020 et l'année universitaire 2020-2021 jusqu'au mois de Mai 2021. Sur cette longue période, je voudrai vous présenter les éléments suivants :

I- Au niveau de l'administration de l'Association

1.1 Modification au CA et bureau

1.11 Année Universitaire 2019-2020

• 1 - Cooptations et nominations

Cooptation au CA de Madame Odile POMARÈDE

Cooptation au CA de Madame Anne Marie CARRION puis nomination de celle-ci comme Vice-Présidente adjointe du site de Sète pour aider Mme HELLIN et MME MARTINEZ

J'ai chargé Mme Michèle JEGAT de la responsabilité des études, par intérim, compte tenu de l'absence pour maladie de Mme Jacky BOULMIER.

Nomination de Mme Josiane ENGELVIN secrétaire adjointe pour épauler Mme JEGAT.

- **2 - Modification du RI**

Modification de site : Pezenas devient ville centre et remplace la ville de Tourbes.

- **3 – Divers**

- ✓ Nous avons augmenté le nombre d'heures payées à notre salarié M Barale compte tenu de la surcharge de travail engendrée par la mise à jour de notre site internet.
- ✓ Démission de la salariée d'Agde et transfert de la salariée de Tourbes vers Agde. Elle se met ensuite en congé parental.
- ✓ Proposition de mise en place d'un forum de discussion.
- ✓ Depuis mars 2020 nous tenons des Conseils d'Administration (et des Bureaux) en mode virtuel.
- ✓ Les comptes rendus des CA sont édités, comme d'habitude, sur le site UTL34.fr pour les adhérents.

1.12 Année Universitaire 2020-2021 (non complète)

- **1 – Décès et départ du CA**

Notre Amie Rita MARINEZ nous a quittés. Au-delà de son rôle de Vice-Présidente adjointe au site de Sète, c'est également l'inoubliable interprète de Lysistrata qui est partie. Appréciée de tous, elle secondait Andrée HELLIN avec beaucoup d'enthousiasme. La maladie l'a tenue ensuite éloignée de sa fonction d'administratrice. Nous lui avons rendu un immense hommage.

M Patrick COMMELAS est démissionnaire de l'Association et donc du CA.

- **2 – Cooptions et nominations**

Nomination de Madame Odile POMARÈDE comme Vice-Présidente du site de Lodève ;
Cooptation au CA de Madame Marie Geneviève CALMELS puis nomination de celle-ci comme Vice-Présidente adjointe du site d'Agde pour étoffer l'équipe autour de Madame GANTZER ;
Cooptation au CA de Monsieur Marc BUTEZ, professeur à l'UTL ;
Cooptation au CA de Monsieur Patrick ROQUE puis nomination de celui-ci comme Vice-Président adjoint du site de Lodève ;

Par ailleurs, pour les remercier de services signalés, vu l'article 6 de nos statuts le CA de l'UTL34 a nommé, sur proposition du Président les membres d'honneurs suivants :
Mmes AUZIAS, BOLLIET, BOULMIER, DIAZ, ENGELVIN, GANTZER, GUALTIERI, HELLIN, JEGAT et Mrs COLLIGNON, PONS, SANCHEZ. Un grand merci à chacun.

- **3 - Modification du RI**

Nous avons intégré la ville de Lodève comme 7^{ième} ville centre de l'UTL34.

- **4 - Partie financière**

M BOULMIER a présenté les comptes 2018-2019 à notre expert-comptable qui les a validés courant 2021. Nous avons pu faire les écritures de fin d'exercice. Ainsi le bénéfice définitif constaté dans les comptes s'élève à **11 368,98 € (après amortissements, régularisations)**. Conformément au mandat reçu par l'AG du 7 décembre 2019, le Président a demandé au Trésorier de porter cette somme en réserve. Écriture en a été faite.

L'exercice comptable 2019-2020 a été également validé par l'expert-comptable avant l'AG. Cet exercice est présenté dans le rapport financier de cette AG et soumis à votre approbation.

Pour 2020-2021, les données en ma possession font apparaître une perte, compte tenu de la faible cotisations (40€) et des frais fixes de l'Association (salaire, locations, internet, téléphones etc.)

- **5 – Divers**

- ✓ Les comptes rendus des CA sont édités, comme d'habitude, sur le site UTL34.fr.
- ✓ La pandémie nous a obligés à prendre en urgence des mesures (parfois à contrecœur) concernant le fonctionnement de l'UTL. Ainsi la fête de l'UTL a été, en définitive, purement annulée et reportée à des temps meilleurs **même si la commission des fêtes avait très largement préparé celle-ci**. De même le Club de l'UTL a été fermé dans l'attente de voir ce qui se ferait pour les voyages.

- ✓ Après plusieurs décisions sur les tarifs de l'UTL34 et la manière d'organiser la rentrée nous avons décidé :
 - D'une rentrée en distanciel avec le système conf.domainepublic.net au mois de novembre 2020. Ainsi depuis le 2 novembre 2020, les cours sont proposés en virtuel (salles sur « conf.domainepublic.net/UTL34 »). Il convient de remarquer que sans ce fonctionnement avec **25 professeurs** qui proposent des cours virtuels remplissant un emploi du temps très complet (de 9h à 17h chaque jour), la survie de l'association aurait été fortement compromise. En effet, une fois la flamme éteinte, plus dur aurait été de faire revivre notre association. L'UTL a pu ainsi réunir lors de cours hebdomadaires de nos professeurs, dans nos salles virtuelles, les étudiants de manière très conviviale, autour d'un contenu pédagogique et culturel toujours de grande qualité et fortement apprécié.
 - D'un tarif unique de 40€ par personne (cotisation qui serait restée inchangée même si l'UTL34 avait pu reprendre les cours en présentiel en cours d'année).
 - La non-distinction des sites pour des cours en Visio accessibles à tous les adhérents
 - L'inscription par courrier avec envoi d'une enveloppe timbrée.
- ✓ Nous avons maintenu le nombre d'heures payées à notre salarié, M Barale, compte tenu de la nouvelle charge de travail engendrée par le mode distanciel.
- ✓ Nous avons mis en sommeil la mise en place d'un Forum qui sera repris ultérieurement
- ✓ Nous avons décidé de laisser les professeurs membres de l'association même lorsqu'ils n'ont pas choisi de faire des cours en distanciel.
- ✓ Nous avons désigné 4 observateurs pour les élections de la prochaine AG : Marie Bolliet, Marc Butez, Claude Fournier, Robert Guyon
- ✓ Enfin nous avons décidé, compte tenu du vote électronique où chaque adhérent peut voter, de ne pas accepter les pouvoirs pour ce scrutin par correspondance (courriel ou électronique)

II – Au niveau des adhérents

Merci à Mme JEGAT directrice aux études qui a établi les emplois du temps et géré l'ensemble du corps professoral de l'UTL34 sur la période.

2.1 – Les Professeurs

2.11 Année Universitaire 2019-2020

1 Départ et **5 arrivées**

2.12 Année Universitaire 2020-2021 (non complète)

3 Départs et **8 arrivées**

Soit un total de 65 professeurs sur la période de ce rapport moral.

Je tiens à rendre un immense hommage à M Alain BERTRAND qui est décédé au cours de cette période et qui jusqu'au bout a assuré sa mission de professeur à laquelle il était très attaché.

Je remercie également ici plus particulièrement les 25 professeurs qui ont accepté de se lancer dans l'aventure du cours en virtuel. Sans eux, l'UTL34 aurait dû complètement fermer. Je tiens également à remercier les professeurs qui ont décidé, de prendre la cotisation UTL alors qu'ils en sont en principe dispensés, lorsqu'ils ont suivi des cours en virtuel sans en donner.

2.2 – Les étudiants

2.21 Année Universitaire 2019-2020

Augmentation de 4% du nombre d'étudiants : en 2019-2020

1 172 étudiants (1 119 étudiants) + **60** professeurs (contre 56 l'an passé) + **11** membres d'honneurs (11 l'an dernier) **soit 1 245** (1 196) Adhérents. (Augmentation de 4,1%)

➤3.3 Atelier Théâtre

- ✓ La troupe de l'UTL a joué à Balaruc les Bains le 9 novembre au nouveau centre culturel, le PIANO TIROIR dans une salle adaptée de 200 personnes. La pièce jouée est « voyage à Bruxelles » de Robert Fayard
- ✓ Nomination de la troupe de l'UTL34 qui prend le nom « Des baladins de l'UTL »

IV Communication et extérieur

➤4.1 Communication externe

- ✓ Rencontre avec :
 - Le Maire de Tourbes
 - Le Maire de Clermont de l'Hérault avec un projet d'ouverture d'antenne UTL34
 - La Maire de Lodève pour l'attribution d'un local UTL en septembre
 - Le Maire de Sète.
 - Le Maire de Pezenas et son directeur à la culture.
- ✓ Les Vice-Présidentes, chacune sur leur site respectif ont été amenées à rencontrer les Maires des Villes en mon nom et au nom de l'Association dans le cadre des délégations qu'elles détiennent. Je les remercie.

➤4.2 Communication interne

- ✓ Modernisation du site internet de l'UTL. L'ensemble des CA s'est fait en distanciel.
- ✓ À ma demande, M Barale notre Web master a mis en place un site pour que nous puissions nous parler lors du premier confinement afin de donner de nos nouvelles. Cela a permis de garder un lien entre nous. Je le remercie vivement ainsi que celles et ceux qui ont participé.

➤4.3 UFUTA et nous :

- ✓ Report de l'AG de juin 2020 et prolongement d'un an du mandat des administrateurs.
- ✓ Année blanche en terme de cotisation sur l'exercice comptable 2020-2021 par solidarité avec l'ensemble des structures qui composent l'UFUTA. La cotisation payée en 2019-2020 vaut également pour 2020/2021
- ✓ Lors de journées des dirigeants, nous avons échangé sur les problèmes rencontrés et les solutions envisagées permettant à l'UTL de bénéficier de l'expérience des autres membres de l'UFUTA.
- ✓ Notre appartenance à l'UFUTA nous a permis de bénéficier des visioconférences mises gracieusement à disposition par d'autres UTL membres de l'UFUTA, en particulier l'IUTL de Reims, l'UP de Nantes, L'ULSG de Saint Germain en Laye, l'UTL de Meaux, L'UTL de Lorraine, l'UTLE Essonne. Ce partage se fait au nom de cette idée « la culture est un moyen de sortir de l'isolement » mais aussi au nom de la solidarité. C'est le fruit de mon travail en tant que Président de l'UFUTA. Je ne peux que **vous inviter à lire le rapport moral** que je présenterai devant l'AGO de l'UFUTA et disponible sur son site internet www.ufuta.fr rubrique fonctionnement puis Assemblée Générale.

Je remercie très chaleureusement l'ensemble des administrateurs pour m'avoir aidé tout au long de l'année universitaire 2019/2021 et l'année 2020/2021 dans la conduite des affaires de notre association. Leurs conseils et avis ont été précieux. Leur dévouement est exemplaire.

La pandémie a rendu le pilotage de l'UTL34 difficile et notre force a résidé dans notre capacité collective de réflexion et d'adaptation.

Certains administrateurs ne renouvellent pas leur mandat, qu'ils reçoivent ici l'expression de mon estime.

Ce rapport Moral soumis au vote du CA a été adopté à l'unanimité. Il est présenté au nom du CA au vote de l'AGO.